

!#%*!;!\$

Face aux violences :

Harcèlement, coups, viol ou agression sexuelle, sollicitation de contenus intimes...

Tu es victime ou témoin?

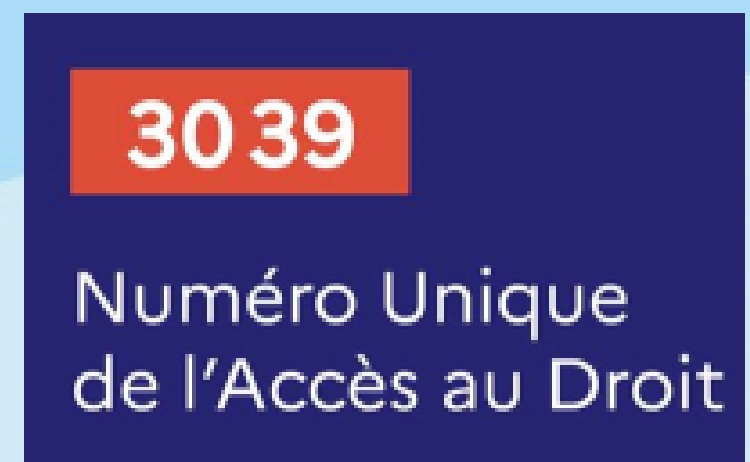
A l'école, à la maison, en ligne...



Ce n'est pas de ta faute.

C'est interdit par la loi.

Voici des ressources pour trouver de l'aide.



**TRIBUNAL
JUDICIAIRE**
DE SAVERNE



Bureau d'aide
aux victimes :
03.88.71.61.51

Il est important de **ne pas rester seul(e)** et d'en parler à un(e) adulte de confiance.

Tu peux t'adresser à un(e) professionnel(le) :

Proche de chez toi :

Au collège/lycée : l'infirmier(e), l'assistant(e) social(e), le CPE, l'équipe **pHARe**...

A ton médecin, ou psychologue. 
→ Trouve le point d'écoute jeunes (PAEJ) de ton secteur :



A la Maison des ados (Saverne, Ingwiller, Sarre-Union, Schirmeck) : 03.88.11.65.65

A la gendarmerie de ton secteur



A ton éducateur/éducatrice si tu en as un(e) 

Les associations locales qui peuvent t'accompagner



SOS France victimes 67 : des juristes et psychologues pour les victimes de tous types d'infractions - 03.88.79.79.30
Saverne (BAV du Tribunal), Ingwiller, Sarre-Union, Obernai, Molsheim, Schirmeck, Strasbourg



THEMIS : des juristes et psychologues dédié(e)s à l'écoute et à l'information sur les droits des enfants et ados - 03.88.24.84.00 - Strasbourg



CIDFF 67 : des juristes, assistantes sociales et psychologues, en particulier pour les victimes de violences sexistes et sexuelles - 03.88.32.03.22
Saverne, Ingwiller, Molsheim, Schirmeck, Strasbourg



Le planning familial : des professionnel(le)s à l'écoute sur les sujets liés à l'intimité, la contraception, l'interruption de grossesse, les violences sexuelles.
A Strasbourg et Schirmeck - 03.88.32.28.28



Le Mouvement du Nid : des intervenantes spécialisées pour accompagner des victimes d'exploitation sexuelle - 03.88.32.77.67 - Strasbourg

Tu préfères en parler en ligne ?

Comment on s'aime, la plateforme faite pour les jeunes, pour discuter anonymement de couple, d'intimité, de violences, comprendre ce qui est normal ou ce qui va trop loin dans une relation.

COMMENT ON S'AIME ?

La plateforme numérique de signalement et d'accompagnement des victimes, pour échanger en direct avec un(e) policier(e) / gendarme par message instantané.



Parce que ces faits sont graves, TOUT(E) professionnel(le) qui est au courant doit le signaler au parquet du tribunal. Cela peut mener à une enquête judiciaire dans le but de te protéger et de condamner pénalement ton/tes agresseur(s).

Tu peux aussi déposer plainte toi-même à la gendarmerie ou la police.



Respecte ma vie privée en ligne

Me fait confiance et ne me demande pas d'explication sur mes communications

Communique en ligne avec moi de manière respectueuse et non intrusive

Me demande s'il peut me prendre en photo ou vidéo

Me demande mon consentement pour sextoter ou m'envoyer un nude

Supprime nos nudes et vidéos intimes après la rupture

Surveille mes activités en ligne (dernières connexions, abonnements, publications, likes)

Me dit ce que j'ai le droit de poster ou non sur les réseaux sociaux

M'empêche de répondre à mes SMS et appels

Supprime des contacts sur mon téléphone, ou des abonnements sur mes réseaux sociaux

Fouille mon téléphone

Exige que je sois joignable en permanence

Diffuse des rumeurs sur moi sur les réseaux sociaux

M'humilie sur les réseaux sociaux

M'oblige à lui partager ma position

M'empêche de faire mes démarches administratives et judiciaires en ligne

Usurpe mon identité en ligne

M'envoie des messages intimidants, rabaissants, insultants ou menaçants

Me confisque mon téléphone, mon ordinateur, ma tablette...

Exige de lui donner mes codes de téléphone, réseaux sociaux, mails, comptes bancaires etc.

Consulte et utilise mes comptes bancaires et administratifs sans mon accord

Installe un logiciel espion de géolocalisation ou cache un traqueur (airtag) sur mon téléphone, ma voiture, dans les affaires de mes enfants

Utilise les réseaux sociaux des enfants pour me surveiller ou me contacter

Menace, conserve ou diffuse des photos, vidéos et informations intimes sans mon consentement

Fait des montages ou génère grâce à l'Intelligence Artificielle des images à caractère sexuel

Me force à filmer nos actes sexuels, ou à lui envoyer des nudes photos / vidéos



Tout semble ok!



Fais attention, c'est déjà de la violence.



Protège toi, demande de l'aide!

Que peux-tu faire pour te protéger face aux violences en ligne ?

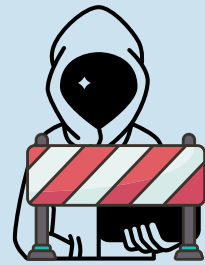
Tu peux évaluer ta situation en t'aidant de cet outil.



Tu as le droit de **dire non** si tu n'as pas envie ou pas confiance. Rappelle toi que dès lors que tu envoies une photo de toi, celle-ci pourrait être diffusée.



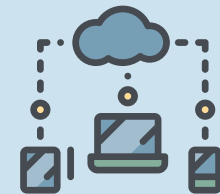
Paramètre ton compte en "**privé**", pour limiter l'accès aux inconnu(e)s.



N'accorde pas ta confiance aux inconnu(e)s qui te contactent et te demandent des infos, photos ou vidéos de toi.



Bloque et signale l'auteur(e), pour limiter la répétition.



Garde des preuves : fais des captures d'écran, photos, enregistrements... pour faire valoir tes droits.



Signale et **demande la suppression** des contenus diffusés :

#StopFisha



Point de contact / DISRUPT



Les bonnes pratiques numériques



1

Demande l'**accord de la personne** avant de poster une photo ou vidéo d'elle

2

Réfléchis aux **conséquences** pour toi et pour les autres avant de poster, partager, commenter un contenu. Demande toi si tu t'adresserais de la même manière à cette personne en face à face.

3

Ne **partage pas** de contenus sexistes, racistes, homophobes ou constituant d'autres formes de discrimination, d'appel à la haine ou la violence.



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAVERNE

Le plus important, c'est le **Consentement!**

✓ **ACCORD EXPLICITE DANS UNE RELATION**

POUR LES PETITS ET POUR LES GRANDS

LE CONSENTEMENT DOIT ÊTRE

| CLAIR | LIBRE | ÉCLAIRÉ | ACTUALISÉ |
|---|----------------------------|--|---|
| | | | |
| ABSENCE DE OUI OU SILENCE = NON | SANS PRESSION NI MENACE | NI DANS LE SOMMEIL NI SOUS L'EFFET DE SUBSTANCES | LE CONSENTEMENT EST RÉVOCABLE À TOUT MOMENT |

EN PRATIQUE

POUR SOI
ÊTRE À L'ÉCOUTE
DE CE QU'ON
RESSENT

POUR L'AUTRE
DEMANDER
À L'AUTRE
ÊTRE ATTENTIF
AU NON VERBAL
(SILENCE, GÊNE...)

⚠️ **SI UNE SEULE HÉSITATION, C'EST NON**

@helenepouille

Et si tu es témoin, que faire ?



- ✓ **Ecoute et crois** la victime, sans remettre sa parole en doute.
- ✓ Ne renvoie **pas la faute sur la victime**:
“mais pourquoi tu as pris cette photo” “en même temps tu as accepté d’aller chez lui” “t’aurais pas dû t’habiller comme ça”...
mais rappelle lui que ce qu’on lui a fait est **interdit par la loi**, que c’est la responsabilité de l’agresseur, mais pas la sienne.
- ✓ Indique lui qu’il existe des **professionnel(le)s pour l’aider**, et si besoin, propose lui de l’y accompagner.
- ✓ Si tu as assisté à la scène, tu peux apporter ton **témoignage** auprès d’un(e) adulte du collège/lycée ou des gendarmes.
- ✓ Ne **relais pas** les fausses informations et les rumeurs malveillantes.